

**PPROCÈS-VERBAL**

**Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell  
Sous-sol de l'église St-Clément, située au 190, rue Main à Dudswell  
Le 4 novembre 2019 à 19 h**

Sont présents :       Mme Mariane Paré, maire  
                          M. Alain Dodier, conseiller  
                          Mme Véronick Beaumont, conseillère  
                          M. Michel Gagné, conseiller  
                          Mme Marjolaine Larocque, conseillère  
                          M. Réjean Cloutier, conseiller  
                          Mme Isabelle Bibeau, conseillère

**IL Y A QUORUM**

Mme Rachel Lessard, secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, Mme Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19 h 07.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2019-287**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbal
  - 3.1 Renonciation à la lecture de procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019
  - 3.2 Adoption de procès-verbal  
- Séance ordinaire du 7 octobre 2019
4. Suivi des comités
5. Correspondance
  - 5.1 Correspondance générale
  - 5.2 Demande de don
    - 5.2.1 La Guignolée de Dudswell
    - 5.2.2 Opération Nez rouge 2019
  - 5.3 Cotisation et adhésion

- 5.3.1 Renouvellement de l'entente avec le Réseau BIBLIO
- 5.4 Demande d'appui
- 5.5 Représentation
- 5.6 Invitation
  - 5.6.1 Brunch des élus
- 6. Administration
  - 6.1 Archivage des documents
  - 6.2 Calendrier des assemblées
  - 6.3 Carte de crédit de Sonic
  - 6.4 Dépôt des mises à jour des déclarations pécuniaires des conseillers
  - 6.5 Renouvellement des assurances avec la MMQ
  - 6.6 Agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis - Comité
  - 6.7 Dénéigement du stationnement de l'église St-Clément
  - 6.8 Fermeture du bureau municipal - été 2020
  - 6.9 Embauche de l'agent de développement
- 7. Transport – Voirie
  - 7.1 Banque d'heures – déneigement
  - 7.2 Travaux chemin Jackson
  - 7.3 Achat de pneus pour les camions 10 roues
  - 7.4 Contrat pour l'entretien des lumières de rues
  - 7.5 Dépôt de la liste des chemins privés déneigés ouverts au public - Ajout
  - 7.6 Octroi des contrats pour le déneigement des chemins privés - Ajout
  - 7.7 Reddition de compte PPA
  - 7.8 Travaux d'urgence - pluie abondante
- 8. Sécurité publique
  - 8.1 Renouvellement de l'entente pour les cadets
  - 8.2 Surveillance de la rivière Saint-François
  - 8.3 Refus du camion de pompier pour non-conformité
- 9. Urbanisme
  - 9.1 Honoraire d'accompagnement
- 10. Hygiène du milieu
  - 10.1 Gestion des matières résiduelles – MRC
  - 10.2 Calendrier des ordures
  - 10.3 Demande d'augmentation des heures d'ouverture de l'écocentre régional
- 11. Loisir et culture
  - 11.1 Heures d'ouverture des patinoires
- 12. Finances
  - 12.1 Présentation des comptes payés et à payer
  - 12.2 Dépôt des états comparatifs
- 13. Avis de motion
- 14. Adoption de règlement
- 15. Divers

16. Période de questions
  - 16.1 Réponses aux questions des citoyens
  - 16.2 Questions des citoyens
17. Points du Maire et suivi des activités du mois
18. Clôture de la séance
19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES RÉUNIONS**

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019  
Résolution no 2019-288**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil renonce à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal  
Séance ordinaire du 7 octobre 2019  
Résolution no 2019-289**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. SUIVI DES COMITÉS**

**5. CORRESPONDANCE**

**5.1 Correspondance générale**

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 7 octobre 2019.

**5.2 Demande de don**

**5.2.1 La Guignolée de Dudswell  
Résolution 2019-290**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité appuie la campagne de financement organisée dans le cadre de la Guignolée de Dudswell.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité participe financièrement à la Guignolée de Dudswell 2019 en offrant un don de 500 \$ en certificats cadeaux du IGA d'East Angus afin qu'ils soient redistribués auprès des résidents dans le besoin ;

**QUE** la Municipalité procède à l'achat de trois poinsettias pour la Maison Aube-Lumière au coût de 35 \$ l'unité.

**QUE** la dépense soit prise dans le poste budgétaire 02 70190 990.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.2.2 Opération Nez rouge 2019 Résolution 2019-291**

La conseillère Mme Marjolaine Larocque déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Opération Nez rouge, satellite du Haut-Saint-François, s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une aide financière de 200 \$, relativement à l'organisation des activités de raccompagnement durant la période des fêtes 2019.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise le versement d'une subvention de 200 \$ à l'organisme Opération Nez rouge, satellite du Haut-Saint-François pour le raccompagnement durant la période des fêtes 2019.

**QUE** la dépense soit prise dans le poste budgétaire 02 70190 990.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5.3 Cotisation et adhésion**

### **5.3.1 Renouvellement de l'entente avec le Réseau BIBLIO Résolution 2019-292**

Les conseillères Mme Isabelle Bibeau et Mme Véronick Beaumont déclarent leur intérêt, mais ne participent pas à la discussion et ne votent pas sur la proposition.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est membre du Réseau BIBLIO de l'Estrie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau BIBLIO a fixé au taux à 3.95 \$ par citoyen pour la cotisation annuelle des municipalités membres pour l'année 2020, pour l'année 2019 le taux était de 3,92 \$.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité poursuivra pour l'année 2020 sa cotisation au Réseau BIBLIO de l'Estrie au tarif de 3.95 \$ par citoyen.

**QUE** la dépense soit prise dans le poste budgétaire 02 13000 494.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.4 Demande d'appui**

**5.5 Représentation**

**5.6 Invitation**

**5.6.1 Brunch des élus de la Chambre de commerce du HSF  
Résolution no 2019-293**

**CONSIDÉRANT QUE** la Chambre de commerce du Haut-Saint-François organise un brunch avec les élus le 26 janvier 2020 à 10 h au Centre culturel de East Angus pour informer les entrepreneurs sur l'avenir des municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Dudswell est membre de la Chambre de commerce du HSF;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant demandé pour le brunch est de 20 \$ pour les membres;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'achat de six (6) billets soit effectué par l'administration pour permettre à Mariane Paré, maire, Véronick Beaumont, Marjolaine Larocque, Isabelle Bibeau, conseillères, Réjean Cloutier et Alain Dodier, conseillers, à assister à cet événement.

**QUE** la dépense soit prise dans le poste budgétaire 02 11000 310.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. ADMINISTRATION**

**6.1 Archivage des documents  
Résolution 2019-294**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit conserver ses documents selon la loi sur les archives;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QU'**un mandat de 8 jours soit accordé à l'archiviste au montant de 2 200,54 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 Calendrier des assemblées**

**Résolution 2019-295**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront d'ordinaire le 3<sup>e</sup> lundi de chacun des mois :

- Lundi 20 janvier 2020
- Lundi 17 février 2020
- Lundi 16 mars 2020
- Lundi 20 avril 2020
- Lundi 11 mai 2020 (2<sup>e</sup> lundi du mois)
- Lundi 15 juin 2020
- Lundi 13 juillet 2020 (2<sup>e</sup> lundi du mois)
- Lundi 17 août 2020
- Lundi 21 septembre 2020
- Lundi 19 octobre 2020
- Lundi 16 novembre 2020
- Lundi 14 décembre 2020 (2<sup>e</sup> lundi du mois)

Les séances ordinaires débutent à 19 h et se tiennent à la salle du conseil située au 190, rue Main, Dudswell soit la salle au sous-sol de l'église St-Clément secteur Bishopton;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Carte de crédit de Sonic  
Résolution 2019-296**

CONSIDÉRANT QUE notre besoin d'essence va augmenter suite à l'achat d'équipement roulant pour effectuer le déneigement d'une partie du territoire;

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Mme Mariane Paré, maire et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisées à signer la demande d'adhésion à la carte de crédit de Sonic pour l'achat d'essence pour la voirie municipale;

QUE les journaliers opérateurs soient autorisés à utiliser cette carte pour faire le plein d'essence des véhicules municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Dépôt des mises à jour des déclarations pécuniaires des conseillers  
Résolution 2019-297**

CONSIDÉRANT QUE 30 jours après son élection et à la date d'anniversaire de son élection, le candidat élu doit déposer une déclaration de ses intérêts pécuniaires. À défaut de quoi il ne peut siéger au conseil;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, tout nouvel élu doit, dans les 6 mois de son élection, participer à une formation sur l'éthique en matière municipale;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont assistés à une formation déterminant les lois entourant leurs rôles et responsabilités;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus ont déposé leur déclaration pécuniaire lors de l'assemblée du 5 décembre 2017.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les élus suivants puissent mettre à jour leur déclaration pécuniaire suite à de l'information reçue lors de la formation : Mariane Paré, Véronick Beaumont, Isabelle Bibeau, Marjolaine Larocque, Réjean Cloutier, Alain Dodier et Michel Gagné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **6.5 Renouvellement des assurances avec la MMQ Résolution 2019-298**

CONSIDÉRANT QUE la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) propose l'ajout de la garantie globale des chantiers qui couvre nos biens en cours de construction, installation, mais le coût de la prime annuelle est à soumettre pour une analyse;

CONSIDÉRANT QUE la MMQ propose l'ajout de l'avenant C-21 Loi C-21 – Modification au Code criminel Canadien au coût de 1 000 \$ annuellement pour permettre la prise en charge des frais de justice associés à une poursuite de nature criminelle intentée contre l'assuré en vertu de la Loi C-21, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par poursuite et 250 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT la hausse des attaques des plates-formes électroniques, la MMQ propose l'ajout de l'assurance cyber risques pour un montant de 500 \$ par année. La Municipalité bénéficierait d'une protection allant jusqu'à 100 000 \$ en cas de cyberattaque;

CONSIDÉRANT QUE la MMQ propose l'ajout de la protection d'assurance des bornes-fontaines en cas de dommage, par exemple un impact de véhicules, du vandalisme, etc., au coût de 4,50 \$/1 000 \$ de valeur assurée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait des achats pour les équipements suivants :

- Camion 10 roues 2006
- Camion 10 roues 2006
- Niveleuse

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité refuse de faire une demande de soumission pour l'ajout de la garantie globale des chantiers;

QUE la Municipalité refuse l'ajout de l'avenant C-21 Loi C-21 – Modification au Code criminel Canadien;

QUE la Municipalité refuse l'ajout de l'assurance cyber risques;

QUE la Municipalité refuse l'ajout de la protection d'assurance des bornes-fontaines.

QUE l'ajout des équipements soit effectué par l'assureur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.6 Agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis  
Résolution 2019-299**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Haut-Cantons est le gestionnaire du projet d'agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise un partenariat avec la communauté;

CONSIDÉRANT QU'UN comité consultatif sera formé pour accompagner la commission scolaire dans l'élaboration du projet;

CONSIDÉRANT QUE nous avons sollicité des citoyens dans l'élaboration des plans préliminaires;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal propose la composition suivante pour la formation du comité consultatif :

- 1 élu
- 1 employé municipal
- 1 citoyen
- 1 représentant de la bibliothèque
- 3 représentants de l'école Notre-Dame-du-Paradis
- Représentants de la Commission scolaire des Haut-Cantons

QUE la Commission scolaire des Haut-Cantons prévoit une rencontre avec les citoyens rencontrés au tout début du projet pour les informer des prochaines étapes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.7 Dénéigement du stationnement de l'église St-Clément  
Résolution 2019-300**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise fréquemment le sous-sol de l'église St-Clément;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité contribue au paiement des frais reliés au déneigement du stationnement pour un maximum de 50 % des coûts soit 750 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**6.8 Fermeture du bureau municipal - été 2020**  
**Résolution 2019-301**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le bureau municipal soit fermé les journées suivantes durant la période estivale :

- Du 19 juillet 2020 au 1<sup>er</sup> août 2020 inclusivement pour les vacances de la construction.

**QU'**un avis public des dates de fermeture soit affiché dans les lieux publics prévus à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.9 Embauche de l'agent de développement**  
**Résolution 2019-302**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le poste d'agent au développement;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a délégué un comité de sélection pour effectuer l'analyse des candidatures.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal procède à l'embauche de M. Samuel Jeanson à titre d'agent de développement à compter du 2 décembre 2019 sur une base de 35 h par semaine au taux horaire indiqué dans l'échelle salariale à la classe 10 du premier échelon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. TRANSPORT - VOIRIE**

**7.1 Banque d'heures - déneigement**  
**Résolution 2019-303**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité effectuera à l'interne les opérations de déneigement des chemins sur environ 60 % de son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** ces opérations peuvent comporter un surcroît de travail pour les employés réguliers affectés à cette tâche lors de précipitations importantes ou lors d'événements d'une durée prolongée;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de pallier à ce surcroît de travail il devient nécessaire de pouvoir compter sur de la main-d'œuvre temporaire qualifiée;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal autorise, selon les besoins du service de voirie, pour les tâches reliées au déneigement de la saison 2019-2020, une banque d'heures de 400 heures au taux indiqué à la classe 7 à l'échelon 2 de l'échelle salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Travaux chemin Jackson  
Résolution 2019-304**

CONSIDÉRANT QUE le rechargement du chemin Jackson a été complété;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite inclure le déneigement de ce chemin au contrat de l'entreprise Excavation Lyndon Betts;

CONSIDÉRANT QUE pour permettre le passage des équipements nous devons retirer du roc;

CONSIDÉRANT QUE le service de voirie estime les travaux à 12 000 \$ pour finaliser la mise à niveau du chemin;

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise l'ajout de travaux sur le chemin Jackson pour un montant de 12 000 \$ afin que l'on puisse déneiger le chemin à même le contrat octroyé à l'entreprise Excavation Lyndon Betts.

QUE la dépense soit payée par le surplus général non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.3 Achat de pneus pour les 10 roues  
Résolution 2019-305**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est portée acquéreur en septembre dernier de deux camions usagés pour ses opérations;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules acquis nécessitent le remplacement de tous les pneus actuels afin de les rendre sécuritaires et pleinement opérationnels ;

CONSIDÉRANT QUE la somme nécessaire pour le changement des pneus est estimée à 10 000 \$ plus taxes applicables;

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise le remplacement des pneus sur les camions acquis au montant de 10 000 \$ plus taxes applicables;

QUE la dépense soit payée par le fonds de roulement financé sur une période de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.4 Contrat pour l'entretien des lumières de rues  
Résolution 2019-306**

CONSIDÉRANT QUE l'électricien Jean-Marc Laroche a déposé une offre de service

pour l'entretien des lumières de rues pour l'année 2020 incluant 22 réparations, au montant de 1 600 \$ plus les taxes applicables;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité accorde un contrat d'entretien des lumières de rues à Jean-Marc Laroche pour 22 réparations, pour un montant de 1 600 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** le conseil autorise le paiement dudit contrat prévu au budget 2020 dans le poste 02 34000 521.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.5 Dépôt de la liste des chemins privés déneigés ouverts au public - Ajout  
Résolution 2019-307**

**CONSIDÉRANT QUE** le 7 octobre dernier, le conseil municipal entérinait la liste des chemins privés répondant à l'ensemble des critères de la Politique de déneigement des chemins privés;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis, nous avons reçu les documents nécessaires à l'approbation de la rue Florence ainsi que des chemins Gervais, Dumas et Claude.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal accepte de prendre à sa charge, pour la saison 2019-2020, le déneigement de la rue Florence (partie non municipalisée) ainsi que des chemins Gervais, Dumas et Claude.

**QUE** la liste des chemins privés rencontrant les critères de la Politique de déneigement soit modifiée pour ajouter la portion de la rue Florence, le chemin Gervais, Dumas et Claude.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.6 Octroi des contrats pour le déneigement des chemins privés - Ajout  
Résolution 2019-308**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a octroyé des contrats de déneigement des chemins privés lors de la séance du 7 octobre dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout des chemins Gervais et Claude à la liste des chemins répondant aux critères de la Politique de déneigement des chemins privés ouverts au public;

**CONSIDÉRANT QUE** le déneigement des chemins privés a été confié à M. Éric Bibeau lors de la séance du 7 octobre dernier;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal ajoute à la liste des chemins privés confiés à M. Éric Bibeau, les chemins Gervais et Claude, au montant de 3 100 \$ pour la saison 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.7 Reddition de compte PPA  
Résolution 2019-309**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Dudswell a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal de Dudswell approuve les dépenses d'un montant de 30 271,79 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.8 Travaux d'urgence - pluie abondante  
Résolution 2019-310**

CONSIDÉRANT QUE suite aux événements météorologiques survenus le 1er novembre 2019 des mesures d'urgence ont été déployées par l'équipe municipale pour la sécurité des gens;

CONSIDÉRANT QU'UNE autorisation d'urgence a été émise par le maire pour des dépenses d'une valeur maximale de 60 000 \$;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal appuie la décision du maire pour les dépenses de 60 000 \$ de réparation suite aux événements météorologiques du 1er novembre 2019.

QUE le conseil municipale majore le montant de 40 000 \$ pour un total de 100 000 \$ pour des réparations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1 Renouvellement de l'entente pour les cadets  
Résolution 2019-311**

CONSIDÉRANT QUE le service des Cadets offert par la Sûreté du Québec sera reconduit pour l'année 2020;

- East Angus 35 %
- Ascot Corner 25 %
- Dudswell 20 %
- Weedon 20 %

CONSIDÉRANT QUE le contrat sera signé par la Municipalité d'Ascot Corner qui représentera l'ensemble des municipalités visées par le service de Cadets dédié à la MRC du Haut-Saint-François.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité de Dudswell autorise la directrice générale à effectuer les démarches afin de reconduire le service de Cadets offert par la Sûreté du Québec pour l'année 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8.2 Surveillance de la rivière Saint-François Résolution 2019-312**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Dudswell a été approchée par le COGESAF pour faire partie d'une étude visant un projet de surveillance de la rivière Saint-François dans les zones propices à l'accumulation de glace;

CONSIDÉRANT QUE les informations recueillies nous permettront de mieux intervenir lors de situation d'urgence;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité est d'accord pour participer au projet piloté par le COGESAF visant la surveillance de la rivière Saint-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8.3 Refus du camion de pompier non conforme Résolution 2019-313**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'inspection du nouveau camion de pompier des non-conformités ont été observées;

CONSIDÉRANT QUE dans le devis il avait été clairement mentionné les spécifications du camion;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal refuse la livraison du camion tel que construit par le fournisseur;

QUE les exigences demandées au devis doivent être respectées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. URBANISME**

**9.1 Honoraire d'accompagnement  
Résolution 2019-314**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme (CCU) a remarqué plusieurs incongruences au niveau du Règlement de zonage et de construction;

CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenu une offre de service de la firme BC2 à un taux horaire de 85\$/heure pour les services d'un urbanisme;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil autorise Simon Provençal, inspecteur, à faire appel au service de la firme BC2 au taux horaire de 85 \$ de l'heure pour un maximum de 40 heures pour nous faire des recommandations règlementaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. HYGIÈNE DU MILIEU**

**10.1 Gestion des matières résiduelles - MRC  
Résolution 2019-315**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury désirent présenter un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les compétences concernant la gestion des matières résiduelles sont partagées entre la MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont compétentes en matière de collecte;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a récemment déclaré sa compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire relativement à une partie du domaine des matières résiduelles, à savoir la valorisation de toutes les matières reçues, incluant les matières putrescibles, au lieu d'élimination avant leur enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC souhaitent améliorer leurs performances en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et les municipalités souhaitent optimiser le tonnage détourné de l'élimination afin d'atteindre les cibles du Plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre de lacunes ont été identifiées à différents niveaux, qu'il y en a sûrement d'autres, que des solutions existent pour améliorer l'efficacité, avoir plus d'impact et avoir plus d'économie d'échelle

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**Que** le conseil de Dudswell :

- s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC et d'assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- nomme la MRC du Haut-Saint-François organisme responsable du projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10.2 Calendrier des ordures Résolution 2019-316**

**CONSIDÉRANT QUE** nous travaillons à la réalisation du calendrier municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** le calendrier des ordures sera intégré au calendrier pour informer les citoyens des différentes collectes;

**CONSIDÉRANT QUE** des changements ont été proposés et présentés au comité consultatif en environnement (CCE) pour améliorer le service;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCE a accepté les recommandations suivantes :

- Collecte des ordures aux trois semaines
- Collecte du recyclage aux deux semaines
- Collecte du compost à toutes les semaines de mai à octobre et mensuellement de novembre à avril
- Collecte des plastiques agricoles les premiers lundis du mois
- Deux cueillettes des gros rebuts (mai et octobre) la même semaine qu'une cueillette des ordures
- L'ouverture d'un écocentre mobile par mois le vendredi et samedi de la deuxième semaine de chacun des mois de mai à octobre, avant les gros rebuts.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal est en accord avec la proposition de calendrier des ordures déposé par le CCE.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10.3 Demande d'augmentation des heures d'ouverture de l'écocentre régional Résolution 2019-317**

**CONSIDÉRANT QUE** l'écocentre régional doit desservir les citoyens de la municipalité de Dudswell;

**CONSIDÉRANT QUE** la réduction de l'enfouissement est un enjeu important;

CONSIDÉRANT QUE les heures d'ouverture sont limitées, le comité consultatif en environnement (CCE) recommande l'augmentation des heures d'ouverture;

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la municipalité de Dudswell est en accord avec la recommandation du CCE visant l'augmentation des heures d'ouverture de l'écocentre régional;

QUE la demande soit acheminée à la MRC du Haut-Saint-François afin de faire connaître notre volonté d'avoir un meilleur service plus adapté étant donné la distance à parcourir pour se rendre au site de l'écocentre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 11. LOISIR ET CULTURE

### 11.1 Heures d'ouverture des patinoires Résolution 2019-318

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la patinoire du secteur Marbleton soit ouverte du lundi au vendredi de 15h30 à 17h00 et de 18h00 à 21h00 ainsi que du samedi au dimanche de 13h à 17h00 et de 18h00 à 21h00;

QUE la patinoire du secteur Bishopton soit ouverte du lundi au vendredi de 18h00 à 21h00 ainsi que du samedi au dimanche de 13h à 17h00 et de 18h00 à 21h00;

QUE les surveillants appliquent les règlements établis par l'administration au sujet des périodes consacrées au patinage libre et à la pratique du hockey;

QUE les patinoires soient fermées les 24 et 25 décembre ainsi que les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12. FINANCES

### 12.1 Présentation des comptes payés et à payer Résolution no 2019-319

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

3646	Lajeunesse & Robichaud inc.	Achat - camions à neige	114 745.06
3647	Danny Armstrong	Prestation musicale	459.90
3648	Brenntag Canada inc	Achat produits chimiques - réseau e-u	3 462.40



LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

3649	Daoust Marie – Eve	Frais de déplacement - e-u & e-p	254.12
3650	Corbeil & Drouin, notaires senc	Honoraires - achat de terrains	3 139.84
3651	Jonathan Guérette	Chansonnier - Journée de la Culture	400.00
3652	Yves Manseau	Ponceaux	4 223.34
3653	Lessard Mecanique	Entretien & réparation - camion voirie	186.83
3654	Flags Unlimited	Achat de chapiteaux - Marché public	2 794.33
3655	9146-8801 Québec inc.	Location garage	17 246.25
3656	BMR G. Doyon inc.	Entr. & rép. - Jardin patrimonial	5 702.60
3657	F. Louis-St-Laurent	Billets - Oktoberfest 2019	300.00
3658	Place aux Jeunes	Contribution – 2019	354.40
3659	Légion Royale Canadienne	Couronne - Jour du Souvenir	45.00
3660	ANNULÉ		
3661	Ministre des Finances	Suret� du Qu�bec – 2� versement	99 004.00
3662	9146-8801 Qu�bec Inc.	Entretien - r�seau routier	422.58
3663	R�gie Inter. Incendie DLW	Essence – v�hicules incendie	211.37
3664	Enseigne A-Gagnon	Achat de coroplast imprim�	405.86
3665	Envirojet	Nettoyage & lavage – b�timents	6 036. 19
3666	Faune Estrie Qu�bec	Capture de castors	350.67
3667	Ozogram Inc.	Pi�ces & accessoires - usine e-p	699.91
3668	Climatisation St-Fran�ois Inc.	Entretien annuel - climatisation (H.V.)	699.91
3669	Gonflable.ca Inc.	Location - machine barbe � papa	109.23
3670	Graymont (QC) Inc.	Achat - gravier & sable - r�seau routier	87.27
3671	J.M. Laroche Inc.	Travaux – b�timents divers	1 384.19
3672	Martech Inc.	Autocollants bleus & plaques de rues	3 084.21
3673	Moisson HSF	Location - jeux gonflables	100.00
3674	Municipalit� de Weedon	Honoraires - r�seau e-u & e-p	3 831.60
3675	Publicit� DR. Com	Coroplast - �co centre mobile	220.75
3676	R�gie Intermunicipale du HSF	Enfouissement – d�chets	7 334.37
3677	Dumas Marc, Breton Johanne	Remboursement de taxes	55.31
3678	102,7 Rouge FM	Annonces - March� de No�l 2019	292.04
3679	Alarme CSDR	Liaison digitale � la centrale	194.32
3680	Alternateurs D�marreurs Weedon	Entretien & r�paration - camion voirie	157.98
3681	Aquasealutions	Entretien & r�paration - C.C.	580.74
3682	Audiovisuel ML	Installation booster signal HDMI	191.72
3683	Fran�ois Beaumont	Remboursement - March� Public	62.00
3684	Ferme Daniel Breton	Pi�ces & accessoires - voirie (tuteurs)	66.12
3685	Cain Lamarre	Services juridiques - dossier g�n�ral	559.56
3686	Canac	Entretien & r�paration - H.V.	285.14
3687	Cherbourg Sanitaire	Articles de nettoyages	341.17
3688	9175-0828 Quebec Inc.	Embellissement - sites municipaux	200.00
3689	Enseignes A-Gagnon	Promotion - March� de No�l 2019	781.83
3690	Entreprise Ltca Inc.	Location toilette chimique	132.22
3691	Eurofins Environex	Analyse – laboratoire	541.86
3692	Fonds d'Information sur le Territoire	Mutations - septembre 2019	30.30
3693	9169-4950 Quebec Inc.	Achat de gazon	220.75
3694	Gestion Fastoz.Com Inc.	Cartes de souhaits - journ�e de la culture	378.75
3695	Le Groupe A & A	Photocopies	61.79
3696	Groupe Ultima Inc.	Assurance g�n�rale – 2020	39 891.00
3697	Jubinville & Associ�s, Architectes	Honoraires pour plan – H.V & C.C.	4 024.13
3698	Location Kiroule Inc.	Location camion pour pelouse	1 142.85
3699	Pavage Estrie Beauce	Pavage - H.V.	61 847.35
3700	Place 112	Essence – voirie & gazon	3 854.02
3701	ANNUL�		
3702	ANNUL�		
3703	ANNUL�		
3704	ANNUL�		
3705	ANNUL�		
3706	ANNUL�		
0001	Projex Media	Conception graphique - cartes sentiers	3 909.15
0002	Renflouement Petite Caisse	Renflouement - petite caisse	146.80
0003	Volumacc	Service de messagerie	33.96
0004	Publi Forme	Marquage – stationnement	2 425.98

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

0005	Solution d'Eau Bourgelas	Installation - borne sèche	16 090.75
0006	Telnek Inc.	Service d'appels d'urgence	103.19
0007	Conteneurs Maritimes P.R. Inc.	Achat de conteneurs	4 599.00
0008	Bell Gaz Ltee	Propane – caserne	415.60
0009	9146-8801 Quebec Inc	Entr. & rép. – caserne & abrasifs	65 900.88
0010	Centre de Rénovation G. Doyon Inc.	Entr. & rép.–réseau routier & H.V.	1 416.84
0011	CLD du Haut St-François	Participation - PDZA du HSF	20.00
0012	Vivaco Groupe Coopératif	Pièces & accessoires-Marché de Noël	56.34
0013	Graymont (QC) Inc	Pierres & gravier - réseau routier	322.85
0014	J.M. Laroche Inc.	Entretien & réparation - H.V. & C.C.	860.42
0015	Location Cookshire	Entretien & réparation - H.V.	74.16
0016	Location Ideale Enr.	Entretien & réparation - réseau routier	614.16
0017	Yves Manseau	Rechargement - réseau routier	4 818.60
0018	M.R.C. du Haut Saint-François	Téléphonie IP & fibre optique	4 456.34
0019	Quincaillerie N.S. Girard Inc.	Pièces & accessoires-usine e-u, voirie	193.77
0020	Régie Intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	5 437.73
0021	Regie Inter.Sanitaire des Hameaux	Collecte ordures & recyclage	9 268.17
0022	Regie Intermunicipale Incendie DLW	Quote part 2019 (4e versement)	43 106.25
0023	Daniel Robert	Capture de castors	40.00
0024	Patrick Roy	Remboursement - temps de glace	100.00
0025	S.O.S. Pompes Pieces Expert	Entretien & réparation - station pompage	149.47
0026	Filgo Energie/Thermoshell	Huile à chauffage-salle paroissiale	591.04
0027	Trans. Et Exc. Stephane Nadeau	Entretien & réparation – stationnement	1 000.46
0028	Transport Jean-Baptiste Laroche	Entretien & réparation - réseau routier	2 307.68
0029	Uline Canada Corporation	Fourniture de bureau	258.83
0030	Vistech Estrie Inc.	Entretien & réparation - réseau routier	2 690.42
0031	Entandem	Licence - Fête nationale 2019	40.15

**Prélèvements**

203-220	Hydro Québec	Électricité	5 441.97
221	Ministère du revenu	DAS – septembre 2019	17 204.61
222	Agence du revenu du Canada	DAS – septembre 2019	7 034.69
223-225	Bell Canada	Téléphone	307.36
226-227	Hydro Quebec	Électricité	343.24
228	Services de Cartes Desjardins	Inscription-congrès FQM	5 683.67

Le tout pour un montant total de 607 500.88 \$.

Un montant de 53 140.84 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 octobre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.2 Dépôt des états comparatifs**

La directrice générale dépose les états financiers comparatifs des années 2018-2019.

**13. AVIS DE MOTION**

**14. ADOPTION DE REGLEMENT**

**15. DIVERS**

**16. PROJET CITOYEN**

- La table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François.

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17.1 Réponses aux questions des citoyens**

## 17.2 Période de questions des citoyens

Environ 12 personnes sont présentes.

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

## 18. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS

## 19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close.

## 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Gagné, conseiller, propose la levée de la séance à 20 h 15.

---

Mariane Paré  
Maire

---

Rachel Lessard  
Secrétaire-trésorière adjointe